

LE NORD.

EMPARONS-NOUS DU SOL.

La COMPAGNIE D'IMPRIMERIE
DU NORD

ST-JEROME, 30 JUILLET 1891

J. J. GRIGNON
Rédacteur

TREFFLÉ COTÉ & CIE.

Magasin de Fer

[HARDWARE STORE]

FONDE EN 1872

COIN DES RUES ST-GEORGE ET STE-ANNE,
SAINT-JEROME.

Poeles! Poeles! Poeles!

Poëles à bois de toutes sortes, Poëles à bois et à charbon,
de seconde main, à bas prix

Fonte reçue en échange à 60 Cts. le 100 Lbs.

— A LA —

FONDERIE DUMONTVILLE

Ouvrage de mécanique en général,
Machine de scie circulaire, et
Machine à bardeau

A 20 et 25 p.c. DE REDUCTION

St-Jérôme, 2 Octobre 1890.

ALF. A. LAVIOLETTE.

S. G. LAVIOLETTE,

MARCHAND DE

Ferronneries, Peintures, Vernis.

Faïence, Poterie, Verrerie, Etc.

Courroies pour moulins de toutes sortes, scies rondes, coffres
forts, aussi poëles, charbon, etc.

A l'enseigne du Godendard

RUE SAINT-GEORGES, Près du Marché

S. G. LAVIOLETTE.

ST-JEROME.

Nos Compagnies d'Assurance.

Voici les noms des principales Compagnies d'Assurance qui prennent des risques
dans notre ville et dans ses environs :

CANADA LIFE, QUEEN,
ROYAL, COMMERCIAL UNION,
IMPERIAL, PHENIX.

Dr C. L. de MARTIGNY

Agent pour St. Jérôme et le district de Terrebonne.

BUREAU DES ASSURANCES SUR LA VIE

ET CONTRE LE FEU

La Royale Canadienne,

La North British & Mercantile Ins. Co.

La New-York Life Ins. Co.

La Canadienne.

J. E. PARENT, Agent, RUE ST-GEORGES, Près du Marché, St-Jérôme.

No 10

FEUILLETON

LE CRIME DE MONTPELLIER

PREMIERE PARTIE

IX

Jobic avança timidement de
ques pas et releva ses cheveux qui
s'étaient embrouillés sur son front.
—Que mademoiselle me pardon-
ne, répondit elle; c'est que j'ai
couru.

—Pourquoi?

—J'étais au bout du parc.

—A cette heure!

—Oh! je n'y étais pas seule.

—Qui s'y trouvait avec toi?

—C'est...

—Ton amoureux, peut-être?

L'enfant se prit à sourire.

—Oh! ça non, pour sûr! répli-
qua-t-elle; mais tout de même.....

—Achève!

—Mademoiselle va me gronder.

—Deviens-tu folle?

—C'est que j'avais rencontré la
petite Soise et qu'elle m'a appris
bien des choses.

—Qu'est-ce donc que la petite
Soise?

—Mademoiselle sait bien? c'est
la fille à la vieille Yvonne, qui
fait le ménage à M. Paul.

Berthe tressaillit; depuis la veil-
le, c'était la première fois que ce
nom tombait dans sa solitude. Ses
dents mordirent ses lèvres. Il y eut
un long silence.

—Mademoiselle m'en veut? re-
prit Jobic en faisant encore quel-
ques pas.

—Moi! interrompit Berthe d'un
ton nerveux.

—C'est que Soise m'a dit bien
des choses qui pourraient intéres-
ser mademoiselle.

—Que m'importe?

—Il paraît que le père de M.
Paul est au pays.

—Que dis-tu?

—Depuis hier.

Berthe bondit de sa place, l'œil
en feu, la lèvre crispée, le front
plein d'éclairs.

—Ah! ceci manquait à ma honte!
s'écria-t-elle en pressant son
front de ses deux mains; désor-
mais, elle sera complète. Ce n'était
pas assez de l'indignité du fils, il
me fallait encore subir l'infamie
du père! Mais qu'espèrent-ils donc,
ces misérables, et jusqu'où préten-
dent-ils pousser l'audace et la lâ-
cheté? Voyons, voyons, dis-moi
tout! Maintenant, je veux savoir:
le père est ici, dis-tu? Que vient-
il y faire? Quels projets médite-
t-il? Quel nom honorable a-t-il volé
pour mieux cacher celui sous le-
quel il fut condamné? Tu te tais,
n'as-tu pas entendu? Parle donc,
puisque je te l'ordonne!

Jobic était restée un moment
interdite sous la violence de cette
injonction. Mais elle reprit bientôt
son assurance et osa affronter le
regard de sa jeune maîtresse.

—Le père s'appelle Pierre Gil-
bert, répondit elle. Quoiqu'il ait
été condamné, il paraît qu'il
n'était pas coupable, et il n'est ve-
nu trouver M. Paul que pour lui
apporter les preuves de son inno-
cence.

Berthe eut un rire amer.
—Oui, c'est cela! balbutia-t-elle
en se tordant les mains; la comé-
die continue; cet homme spéculé
sur quelque odieuse supercherie;

son audace égale son aveuglement.
Mais lui, le fils de cet homme! il
va prêter les mains à ce dernier
mensonge, soulever un nouveau
scandale, ajouter à la honte d'hier
celle de demain!

—Oh! ne dites pas cela, made-
moiselle, fit l'enfant avec un geste
suppliant; car vous vous repenti-
riez plus tard d'avoir été injuste.
M. Paul est incapable de vous faire
de la peine, et la preuve, c'est
que demain il sera parti.

—Parti! répéta Berthe.

—Il quitte Morlaix.

—Où va-t-il?

—A Montpellier.

—Dans quel but?

—C'est là que son père a été
Berthe retomba, sur le divan,
muette, le sein gonflé, le regard
fixé au parquet, comme perdue,
abîmée dans quelque sinistre révé-
rie.

Elle resta ainsi quelques minu-
tes; puis, tout à coup, elle releva
le front. Elle venait d'entendre M.
Gautier l'appeler à travers la por-
te. D'un signe rapide, elle congédia
Jobic.

—Va! dit-elle, laisse-moi! je
veux voir mon père. Quand il se
sera éloigné, tu viendras me retrou-
ver.

Jobic alla ouvrir aussitôt, et M.
Gautier entra. Berthe courut ca-
cher sa tête sur sa poitrine.

—Chère enfant, dit le vieillard,
ah! j'avais besoin de te voir!
Comme te voilà changée! tu as
souffert, pauvre chère adorée. Mais
il faut te calmer, Dieu te donnera
la force de supporter cette cruelle
épreuve.

Berthe sanglotait; ses joues
étaient baignées de larmes.

—Oui, dit-elle. Dieu me fera
cette grâce. D'ailleurs, j'ai votre
honneur où me réfugier. Celui-là
au moins, peut défier tout soupçon
et imposer le respect à tous. Car,
vous ne le savez peut-être pas en-
core, un nouveau scandale nous
menace!

—Qu'est-ce à dire?

—Berthe eut un rire saccadé.

—Ce n'était pas assez du fils,
répliqua-t-elle avec amertume; il
paraît que nous allons aussi avoir
le père.

—Eh quoi! il a osé! fit M. Gau-
tier en tressaillant. Qui t'a dit
cela?

—Jobic.

—On l'aura trompée.

—Je ne pense pas.

—Cependant...

—Cependant, mon père, cet hom-
me est au pays depuis hier; il
s'appelle Pierre Gilbert, et on as-
sure qu'il apporte à son fils les
preuves de son innocence!

M. Gautier eut un éblouissement
et porta ses deux mains à sa poi-
trine. Berthe le regarda avec sur-
prise.

—Qu'avez-vous? interrogea-t-
elle en se rapprochant.

—Rien, rien, répondit M. Gau-
tier avec un embarras visible. C'est
que, aussi, ce que tu me racontes
là est si invraisemblable, si impos-
sible!

—Vous croyez?

—Je n'en veux d'autre preuve
que ce que je viens d'apprendre à
l'instant, moi-même!

—Qu'est-ce donc?

—Paul quitte Morlaix!

—Vous savez cela?

—On vient de me l'assurer.

—Et vous a-t-on fait connaître
en même temps où se rend M. Di-
dier?

—Non! Mais n'est-ce pas clair?
il a compris qu'il ne pouvait res-
ter plus longtemps dans une ville
où l'histoire de son père est main-
tenant dévoilée, et j'estime qu'il

n'aura pas envie d'y revenir!

Berthe secoua la tête avec force.
—Eh bien! détrompez-vous! ré-
pliqua-t-elle. Car s'il s'éloigne, c'est
pour se rendre à Montpellier où,
paraît-il, son père a été jugé; il n'a
d'autre pensée que d'y rechercher
les preuves de l'innocence de son
père, et s'il les trouve...

M. Gautier ne répondit pas; la
pâleur avait envahi ses traits; il
était livide.

—Mon bon père! s'écria Berthe
en lui prenant les mains.

—Laisse-moi, chère enfant, bal-
butia le vieillard.

—Vous êtes souffrant?

—Tant d'événements en si peu
de temps m'ont bouleversé.

—Oh! que je le hais, ce malheu-
reux, pour tout le mal qu'il nous a
fait!

M. Gautier attira doucement sa
fille dans ses bras et oublia ses lè-
vres dans ses cheveux.

—Tais-toi! tais-toi! murmura-t-
d'un ton brisé; il ne faut maudire
personne. Tu es bien jeune; tu ne
connais rien de la vie; et si les
événements qui viennent de s'ac-
complir ont été cruels pour nous,
peut-être n'est-ce pas à toi qu'il
appartient de condamner ceux que
tu accuses.

—Je ne vous comprends pas.

—Plus tard, je serai plus expli-
cite. Je vais te laisser, tu es éner-
vée; tu as besoin de repos. Demain
nous causerons en toute liberté
d'esprit. Tu le veux bien?

—Je ferai ce que vous voudrez,
dit Berthe.

C'est cela ne t'abandonne pas
trop à tes rêveries, et que Dieu
t'envoie le sommeil qui réparera
tes forces. Allons, à demain!

—A demain, mon père!

Berthe accompagna M. Gautier
jusqu'à la porte et revint s'accou-
der à la fenêtre. Il faisait une nuit
harmonieuse et calme; la lune se
levait lentement à l'horizon; et ses
doux rayons, tamisés par les bran-
ches d'arbre allaient dessiner de
mobiles losanges sur le sablejaune
des allées. Elle resta ainsi un long
moment, la tête dans la main, le
cœur agité de mille sentiments
contraires. Ainsi que l'avait dit M.
Gautier elle était énermée, et toutes
les pensées qui lui traversaient
l'esprit s'imprégnaient d'apre mé-
lancolie et de douloureuse déses-
pérance. Elle ne voyait plus rien
désormais dans l'avenir, et elle
eût voulu arracher de sa vie les
pages émuës où se trouvaient gravées
les joies et les chastes ivresses
de son amour naissant. Il lui sem-
blait que son cœur était mort,
qu'elle porterait éternellement
dans son cœur le deuil du bonheur
qu'elle s'était promis. Elle revint
tristement vers son lit et à ce mo-
ment la porte de la chambre s'ou-
vrit et Jobic entra. Tout de suite,
Berthe devina que quelque chose de
grave et d'inattendu s'était passé.

La petite sauvage était toute trou-
blée; ses yeux brillaient d'une
flamme intense.

—Qu'y a-t-il? demanda avidement
Berthe.

—M. Paul! balbutia Jobic en
baissant la tête, et d'une voix basse
comme un souffle.

X

Berthe resta immobile et droite,
comme si elle eût été changée en
une statue de marbre. Mais cela
dura à peine le temps de l'écrire;
presque aussitôt elle revint à elle
et son visage s'empourpra de
honte.

—Lui! dit-elle la gorge serrée.
Lui! Tu t'es trompée.

—Oh! que non, mademoiselle.

—Tu l'as vu?

—A l'instant.

—Où cela?

—Dans le parc.

Berthe courut à la fenêtre, plon-
gea son regard au dehors et se reti-
ra instantanément, par un mouve-
ment de pudeur offensée. A cent
mètres environ, dans une clairière
que la lune inondait, de rayons
éclatants, il y avait un homme. Et
cet homme, un coup d'œil avait
suffi pour le reconnaître: c'était
Paul Didier.

Elle n'en revenait pas, tant d'au-
dace l'épouvantait, elle se deman-
dait si toute sa vie elle allait être
ainsi troublée par cet homme, sans
qu'elle pût se défendre. Ne serait-
elle plus libre désormais? devrait-
elle rester rivée à ce souvenir? Ne
pourrait-elle plus faire un pas sans
rencontrer ce fantôme d'infamie?
Tout son être frémit et sa fierté se
révolta. Elle ne voulait pas accep-
ter cette odieuse tyrannie; elle
entendait se reprendre une bonne
fois et pour toujours; et sans plus
réfléchir, obéissant au sentiment
violent qui venait de s'emparer
d'elle, elle se tourna, le regard
plein d'éclairs, vers Jobic.

—Ma mante! mon voile! ordon-
na-t-elle d'un ton fiévreux. Vite,
hâte-toi!

—Mademoiselle sort? fit Jobic
en s'empressant autour de sa mat-
tresse.

—Oui, je sors, répondit Berthe.
Suis-moi.

—Ah! c'est bien, ce que vous
faites là!

—Quelle pensée est la tienne?

—Monsieur Paul va être si heu-
reux!

Berthe allait franchir le seuil de
la porte. Elle s'arrêta brusquement
la lèvre contractée par un mauvais
sourire.

—Oui, heureux, répliqua-t-elle,
bien heureux. Allons, viens, ne
perdons pas de temps!

Et elle descendit dans le parc,
sans plus s'inquiéter de savoir si
elle était suivie. En quelques mi-
nutes, elle atteignit la clairière et
se trouva en présence de Paul. Ce
dernier s'était levé, attendant ven-
ir, et il était là, frappé de sur-
prise, n'osant croire à une pareille
apparition.

—Berthe! balbutia-t-il éperdu,
vous, est-ce bien vous?

Mais la radieuse expression de
bonheur qui avait un instant illu-
miné ses traits s'éteignit aussitôt et
il se jeta en arrière par un mou-
vement de stupeur.

—Berthe! répéta-t-il d'un ton
oppressé et presque bas.

—Ainsi on ne m'avait pas trom-
pée, dit la jeune fille qui avait un
moment hésité, mais qui, mainte-
nant reprenait toute son assurance.
Moi, je ne voulais pas croire! j'es-
sais qu'au moins, vous ne poussié-
riez pas l'audace jusqu'à venir me
troubler dans ma solitude. Mais
vous ne trouvez donc qu'il y a
déjà assez d'infamie! et vous com-
ptez m'intimider sans doute par la
menace de nouveaux scandales!
Eh bien, si telle a été votre inten-
tion, vous serez bien vite déçu, car
vous le voyez, je n'ai plus peur
maintenant, et si je suis venue,
c'est pour vous dire que votre con-
duite est odieuse, et que vous vous
êtes étrangement mépris en me
poursuivant d'une insistance à la-
quelle il faudra bien que vous
renoncez!

—Ah! ne m'accablez pas! mur-
mura le jeune homme interdit.

—Que voulez-vous donc enfin?
poursuivit Berthe. Quel sentiment
a pu vous pousser à venir me braver
jusqu'ici? Est-ce votre père qui
vous inspire de pareilles résolu-
tions?

(A suivre)

LE NORD

Journal Hebdomadaire, Publié à St-Jérôme, comté Terrebonne, par La Cie d'Imprimerie du NORD.

Abonnement... \$1.00 par année

ANNONCES Première insertion... 10 cts la ligne

Toutes correspondances doivent être adressées: Z. DRAPEAU, Fermier de l'imprimerie du Nord.

LE NORD SAINT-JÉROME, 30 JUILLET 1891.

NOTE DE L'ADMINISTRATION.

Tout en remerciant cordialement nos abonnés de l'empressement qu'ils apportent à payer leur abonnement au journal, nous devons prévenir les retardataires dont les comptes leur ont déjà été adressés inutilement, de ne plus compter sur une fausse indulgence; nous serons forcés de faire collecter leur dette en justice sous le plus court délai.

L'ADMINISTRATION.

UN PEU DE TOUT

La Vérité, de Québec, a l'amabilité de nous poser une question:

Le Nord, de Saint-Jérôme, journal conservateur, déclare, dans son No du 16 juillet, qu'il est "ennemi juré de l'influence indue."

Il semble, peut-être, à la Vérité que notre profession de foi dépare le zèle que nous avons montré dans la défense que nous faisons à la suite de cette citation, de la religion ridiculisée par la Patrie au sujet du scandale de Maskinongé.

Nous tenons à affirmer nos principes parce qu'ils tiennent le milieu entre l'ultramontanisme, brillant de forme, si l'on veut, mais souverainement utopiste de la Vérité, et l'anarchisme religieux de la Patrie. Voilà pourquoi nous sommes libéral conservateur, et non pas libéral catholique.

Quant à la définition de la "sphère ecclésiastique" la Vérité pourra s'en former une en relisant les mandements des évêques et en consultant son souvenir sur ce qui se passe dans la province depuis quatre ou cinq ans.

Le retour d'Europe de M. Mercier qu'en certains quartiers, on a surnommé, à raison de son fiasco monumental, le comte d'Argentcourt, dans l'Etat de Gènes, a fourni à ses partisans l'occasion de lui faire à Montréal, sur le Champ de Mars, une démonstration de flatterie sans exemple dans l'histoire.

de curieux qui voulurent voir de leurs yeux le comte Mercier. Plusieurs journaux portèrent l'assistance à au-delà de 25,000. Il faudrait une grande dose de naïveté pour s'imaginer qu'il s'agissait d'une revue des bataillons rouges.

Quelque chose de renversant, c'est l'effarouchement vertueux du Dr Fortier qui demande que les portes du pénitencier s'ouvrent battantes sur les employés que le gouvernement de Québec vient de destituer.

Avis à la Patrie, la Minerve, le Monde, etc, qu'il serait plus loyal pour eux de donner aux journaux de campagne le bénéfice des nouvelles qu'ils en reproduisent avec des artifices plus ou moins mal déguisés.

La Question capitale

Que les progrès accomplis dans la colonisation des Cantons du Nord nous ont conduits loin de ces temps vraiment héroïques où le curé Labelle, donnant la main à son premier colon, s'enfonçait avec lui dans les sentiers perdus de la forêt pour le laisser peut-être hélas! trop longtemps à son courage indomptable et à sa confiance en Dieu!

Dès lors parut le marchand avec les articles de première nécessité. Le colon avait le pain: il lui fallait plus. Il lui manquait l'amour du sol conquis, la patrie nouvelle.

Ce chemin de fer, comme toutes les entreprises colossales, n'a pu se bâtir d'un jour. Il a même éprouvé

dans ses commencements, des retards inopinés qui ont imprimé à la colonisation un mouvement de recul très accentué, pour différentes raisons, dont les principales sont le peu d'intérêt qu'a porté le dernier gouvernement aux colons et la diminution des chantiers de bois où ils trouvaient leur seul débouché aux produits de la ferme ou le peu de sûreté qu'il y avait de contracter avec les entrepreneurs de ces chantiers.

Mais aujourd'hui ce chemin de fer, dont la construction paraissait irréalisable, absurde même, est assuré. La première section va être livrée au public dans quelques jours et les travaux sur la section suivante se poussent avec une activité fiévreuse, incomparable.

Nous le demandons aux amis de la province. N'est-il pas temps de diriger dans le nord un fort courant d'immigration? N'est-ce pas encore dans la colonisation qu'est le salut de la province? Et maintenant qu'elle a des centaines de mille piastres à son service, ne manquera-t-il plus que les colons?

Un comble

La grande démonstration en l'honneur de M. Mercier, a eu lieu jeudi dernier à Montréal.

Son Excellence a été congratulement coram populo par le gracieux M. McShane, maire de Montréal. Et Elle a prononcé un discours où nous lisons le passage suivant relatif à l'emprunt:

Ayant renoncé à l'emprunt permanent pour les raisons que je viens de donner, et non point pour celles données par la presse conservatrice, et ayant absolument besoin d'argent pour rencontrer nos obligations les plus pressantes, nous nous sommes spécialement occupés d'un emprunt temporaire qui a été fait pour un montant de \$4,000,000.00 à des conditions que nous croyons bien satisfaisantes.

L'emprunt temporaire de \$4,000,000.00, est fait pour 2 ans avec faculté de paiement sur avis de 3 mois, et je suis heureux de pouvoir dire que nous sommes parfaitement libres de nous adresser aux institutions que nous voudrions.

De cette citation il ressort: Que des obligations de la province ont dû être lancées sur le marché français pour un emprunt temporaire, de 2 ans seulement.

Des débiteurs émis pour 2 ans! Avons-nous bien compris, et est-ce cela que M. Mercier nous annonce? C'est véritablement un comble!

En second lieu, il ressort des déclarations de M. Mercier que cet emprunt temporaire est fait moyennant une commission; 4 1/2% d'intérêt, et une commission!

Quelle commission? Plus nous avons de détails, plus nous nous convainquons que cette opération est un désastre.

COURRIER DU CANADA

Un bienfait d'Ottawa

(Du Trifolvien) L'Electeur publiait lundi l'entrelet suivant:

Il semble avéré que l'orge canadienne à deux rangs est la meilleure du monde.

M. Slopes, de Londres, président de la commission des juges nommée au mois d'octobre dernier pour faire rapport sur la qualité de l'orge canadienne, dit que notre sol ainsi que notre climat conviennent parfaitement à la culture de l'orge à deux rangs et que nous pouvons offrir aux distillateurs anglais la meilleure qualité de cette céréale.

Avec du soin et de l'intelligence, nous pouvons exporter sur les marchés étrangers la qualité d'orge la plus recherchée pour les brasseries.

Si le confrère avait eu un peu de loyauté, il aurait ajouté que c'est au gouvernement fédéral que nous devons la culture de ce produit avantageux. Depuis 2 ans que le gouvernement d'Ottawa travaille à introduire cette orge en Canada et à lui ouvrir des marchés étrangers.

Grand Bazar à Montréal

L'œuvre si précieuse de la Cathédrale de Montréal vient de recevoir une nouvelle poussée dont le diocèse doit se féliciter. Au nombre des contingents de charité que chacun s'empresse de fournir, nous aurons l'occasion de placer les nôtres en participant au bazar qui se tiendra dans la métropole pour cette fin.

Il a toujours été cher au monde catholique d'attester la force de sa foi par la grandeur des monuments qu'inspire l'art chrétien. Pour St-Jérôme et le Nord, c'est un devoir de reconnaissance de contribuer à l'œuvre de la Cathédrale, dans toute la limite de la générosité, avant que de nouvelles destinées les séparent du diocèse de Montréal.

LE CHEMIN DES LARMES

LE PLUS BEAU ROMAN DE NOS JOURS

Tel est le titre d'un ouvrage à la fois agréable et intéressant, captivant avec force l'attention du lecteur par les drames et péripéties qui s'y déroulent, et charmant son intelligence par un style à la fois simple, clair et châtié.

Les personnages qui prennent part à l'action sont de véritables caractères, de vrais types de l'espèce qu'ils représentent.

L'auteur raconte avec chaleur le martyre d'une femme épouse et mère exemplaire, modèle d'abnégation et de vertu, jetée, après avoir connu des jours heureux, sur le pavé par l'inconduite d'un époux pervers qui la délaisse, et persécuté par un monstre d'hypocrisie, riche banquier, artisan inique de ses malheurs.

Le Chemin de larmes est un roman très émouvant auquel plusieurs belles gravures donnent un intérêt encore plus grand.

On peut se le procurer chez tous les libraires. Une remise libérale sera faite pour l'achat à la douzaine. On en recevra un exemplaire franco, en envoyant 25 cts à Albert Gervais, libraire-imprimeur, Joliette, P. Q.

Pour les personnes des Etats-Unis, le prix sera de 30 centins, franco, payables en timbres de poste canadiens.

ECHOS DU NORD

NOMINIQUE, 22 Juillet 1891.

Monsieur le Rédacteur,

—Quoique partout, l'on se plaigne des grandes sécheresses, Nominique a été épargné. Notre position éloignée dans les montagnes et nos grands lacs nous ont protégés, car tout ici est, je pourrais dire en abondance, mais au-delà de notre attente. Je suis fier quand j'entends les visiteurs dire que c'est ici qu'ils voient le plus beau foin et le plus beau grain; sans compter que le bon air et le visage gai de nos colons montrent que l'année est bonne et que l'espérance en l'avenir est toujours là.

Nous avons eu quelques visiteurs cette année, entre autres Miles Ada et Virginia Morin, institutrices de St-Jérôme, qui sont en vacances chez leur père, Dolphis Morin, de St-Jérôme. J'ose espérer que ces demoiselles retourneront enchantées de leur promenade, car le plaisir ne manque pas ici, surtout en ce moment, car c'est le temps des bees, et le bee ne se termine jamais sans une soirée dont le violon, la danse et le chant forment le bouquet.

Six nouvelles bâtisses sont en construction ici et ce n'est que le commencement car plusieurs se proposent de bâtir bientôt.

Votre serviteur, R. J.

CORRESPONDANCE

M. le Rédacteur,

Dans votre journal du 23 courant, vous demandez que signifie le vote de la ville donné, lundi le 20 courant, à l'élection des commissaires d'école. Vos lecteurs avaient certainement été heureux de connaître votre opinion sur le résultat obtenu. Vous posez une foule de questions qui pourraient être le sujet d'autant d'articles de journaux, mais qui font voir que comme beaucoup d'autres redoutez de saisir la véritable signification du vote donné en cette occasion.

Vos questions, telles que posées, sont une invitation à venir lire dans le journal ce qu'on pense et j'en profite.

Le remplacement de MM. Leclair et Lapointe est regrettable, non pas tout, parce que deux hommes certainement qualifiés ont été remplacés par deux autres non moins qualifiés, que parce qu'il s'est trouvé deux hommes disposés à accepter le rôle de porte-étendard des idées de clocher, de contradiction et de mesquinerie.

On ne se rappelle pas, à St-Jérôme, qu'il y est jamais eu votation sur le choix des commissaires d'école. C'était laissé invariablement à l'ancienne commission qui certainement était en état de s'adjointre les hommes les plus qualifiés après avoir pris avis des citoyens les plus notables de la ville.

Je ne sache pas qu'ait jamais eu à se plaindre de cet état de chose.

C'est sans le régime qu'on a réussi à attirer ici une communauté religieuse, qu'on a bâti le collège qui vient d'être détruit, qu'on a bâti dernièrement une annexe au convent, aussi considérable que la maison principale, sans que les contribuables s'en soient aperçus. L'entente et l'harmonie ont fait St-Jérôme ce qu'il est; quand la population, pousse par le souffle de la discorde, a voulu imposer volontés aux hommes dirigeants, il en est résulté des pertes sensibles et des reculades fort préjudiciables. Les mêmes causes produiront les mêmes effets, surtout quand ce sont les mêmes hommes qui inspirent le mouvement.

Trois groupes, divisés par les idées se sont réunis pour faire la guerre à l'ancienne commission scolaire; ils ont réussi à l'affaiblir; les affaires n'en seront pas mieux conduites, car ces éléments divers se combattent entre eux quand il faudra en venir à une détermination sérieuse.

Il y a certainement lieu de s'étonner du mouvement qui s'est produit. On a pris pour prétexte une prétendue disposition des commissaires à faire des dépenses extravagantes. Avait-on raison? Je ne le crois pas, car c'est la même commission scolaire, ou à peu près, qui a administré les affaires depuis au-delà d'une dizaine d'années sans soulever de plaintes. Ça n'a été qu'un prétexte et la raison, c'est qu'on ne veut pas que le collège soit construit au côté Ouest de la rivière, et pourquoi, sinon par esprit de clocher, par complaisance ou par mesquineries.

Il y a quelques années, la commission scolaire entamé des négociations pour doter notre ville d'un collège commercial supérieur sans obtenir les contribuables. Ces négociations ont été interrompues par le rappel subit du Père Provincial de la Congrégation de Ste Croix, sans cela, nous aurions aujourd'hui notre collège commercial sur le côté Ouest de la rivière.

Il sera peut-être intéressant pour les citoyens de St-Jérôme d'apprendre que la Congrégation Ste Croix à toujours eu en vue sur notre ville comme devant être un centre avantageux pour y fonder une de leur principales maisons.

Il sera peut-être aussi important de savoir que ce projet devait être révisé en juin dernier n'avait d'autre but, que l'on a émis l'idée de bâtir pour nous une maison du coût de \$300,000, à condition que les commissaires fournissent le terrain.

Je ne sache pas que la conduite des commissaires n'ait eu d'autre mobile que d'arriver à ce résultat. Sont-ils à blâmer pour cela? Est-ce que l'érection d'une maison commerciale supérieure dans notre localité ne valait pas le sacrifice de quelques milliers de piastres pour l'achat d'un terrain. N'en aurait-il pas coûté moins à la ville qu'il ne va lui en coûter pour bâtir une maison convenable à même ses seules ressources. Que valent alors les protestations de ceux qui s'opposent les protecteurs nés des intérêts de la ville, comme si la nature de leur désintéressement n'était pas déjà connue au point d'en être légendaire.

On peut peut-être reprocher aux commissaires une coupable lenteur à agir. Il m'en coûterait peut-être de les exonerer complètement. Mais quelle est la cause de cette inaction apparente, sinon l'opposition ouverte ou secrète qu'on leur a faite sur le choix du site du collège. C'est à regretter; on aurait dû marcher sans crainte, car l'idée du collège sur le côté ouest de la rivière avait déjà eu l'approbation des

hommes les plus compétents comme elle a reçu l'appui de la partie la plus autorisée de la ville. Quand on est convaincu de la justesse d'une cause, il ne faut permettre à d'autres mains autorisées de venir nous arrêter. Quel va être le résultat des entraves que l'on n'a pas voulu briser de suite. Les religieux se retirent, faute de logement convenable, et il est fort à craindre, il est très probable que les classes ne pourront être réouvertes au mois de septembre. Alors qu'allons-nous faire de nos enfants? Où allons-nous prendre des professeurs? Puis, ces professeurs laïques ne seront-ils pas une charge plus lourde sur les contribuables?

Une décision prompte et énergique, voilà ce que nous attendons des commissaires. Avec cela, on pourra peut-être reprendre les projets un moment refoulés dans l'ombre et soulager ainsi les contribuables malgré eux-mêmes.

Après tout il vaut mieux, comme en 1885, étouffer dès l'origine ces germes malsains de discorde qui sont un obstacle au progrès intellectuel et matériel de notre ville.

St-Jérôme, 27 Juillet 1891.

CALCUL INTERESSANT

Monsieur le Rédacteur,

Dans la dernière élection des commissaires d'écoles pour la ville de St-Jérôme, le résultat des votes et du capital d'évaluation a été comme suit:

- M. C. Laflamme a obtenu 81 votes représentant un capital d'évaluation de \$74,800.00; M. Ls Labelle, 84 votes, capital de \$114,460.00; M. J. H. Leclair, 45 votes, capital de \$157,650.00; M. J. C. Lapointe, 46 votes; capital \$159,210.00.

Dans votre dernier numéro du Nord, l'on demandait: Que signifie cette élection? Que signifie le vote donné?

Pourquoi a-t-on remplacé des hommes comme MM. Leclair et Lapointe?

Pourquoi l'élection de MM. Laflamme et Labelle, et pourquoi sont-ils là?

Qu'a-t-on à reprocher à MM. Leclair et Lapointe?

Quel est le programme des nouveaux commissaires et s'entendent-ils? Ont-ils un but?

Est-ce un intérêt? est-ce une vengeance? etc., etc.

Permettez-moi de faire une autre question: Que veut dire le résultat des votes représentant le capital d'évaluation des voteurs de MM. Leclair et Lapointe?

Fox.

N. R.—Nous laissons au correspondant Fox la responsabilité de son écrit.

Litanies des filles mures et desolées.

Les demoiselles d'un petit village du centre de France, qui sont sur le point de coiffer sainte Catherine, se sont constituées une société mutuelle contre les ravages du célibat. Elles ont organisé des neuvaines et rédigé des litanies dont elles attendent le plus grand effet. Ces litanies méritent d'être citées; nous les reproduisons ci après:

- Sainte Marie, faites que je me marie! Sainte Claire, avec monsieur le maire! Saint Gervais, avec le juge de paix! Saint Macaire, avec le notaire! Saint Clément, avec le receveur de l'enregistrement! Saint Lucien, avec le pharmacien! Saint Alexandre, ne me faites pas attendre! Sainte Madeleine, sortez-moi de peine! Saint Padoux, il me faut un époux! Saint Etienne, d'où qu'il vienne! Saint Yvon, qu'il soit bon garçon! Saint Julien, qu'il se porte bien! Saint Polydore, qu'il m'adore! Saint Félicité, qu'il fasse ma volonté! Saint Laurent, qu'il soit content! Sainte Thérèse, j'en serai bien aise! Saint Nicolas, ne m'oubliez pas! —Eh bien voilà 17 bons petits saints et bonnes petites saintes qui aiment fort à faire!

Entre époux: La femme.—Je ne sais nullement duquel de nous deux notre fille a pris la mauvaise langue qu'elle a. Pour sûr, ce n'est pas de moi! Le mari.—Assurément, car tu as encore la tienne.

Oraison inebrie de Mgr Labelle

Prononcée en l'église Ste-Clothilde de Paris, le 17 juin 1891, de l'abbé L. Lacroix, directeur des Lettres, vicaire à Saint-Joseph.

Messeigneurs, Monsieur le Ministre, Messieurs,

On n'a peut-être pas assez remarqué dans quelles circonstances le Sauveur a parlé pour la première fois aux disciples, de la mission apostolique qu'il devait leur confier un jour.

Se trouvant trop pressé par la foule qui l'avait suivi sur les bords du lac de Génésareth, le Maître aperçoit deux barques près du rivage; il monte dans celle de Simon, et de cette chaire improvisée, il donne ses enseignements à la multitude qui ne se lassait jamais de l'entendre.

Quand il eut terminé son discours, il dit à Simon et à ses compagnons: "Maintenant prenez le large et jetez votre filet." "Maitre, répond le disciple, nous avons travaillé toute la nuit sans rien trouver; néanmoins sur votre parole, je jeterai de nouveau les filets." Il les jeta et la pêche fut si abondante que les barques faillirent sombrer sous l'énorme quantité de poissons qui venaient d'être pris.

Quand il eut terminé son discours, il dit à Simon et à ses compagnons: "Maintenant prenez le large et jetez votre filet." "Maitre, répond le disciple, nous avons travaillé toute la nuit sans rien trouver; néanmoins sur votre parole, je jeterai de nouveau les filets." Il les jeta et la pêche fut si abondante que les barques faillirent sombrer sous l'énorme quantité de poissons qui venaient d'être pris.

Je n'ai pu me défendre, Messieurs de ce souvenir évangélique en étudiant la vie de ce prêtre vaillant et bon entre tous, dont nous honorons aujourd'hui la mémoire; car personne n'a mieux compris que lui, ni surtout mis plus complètement en pratique, les leçons du Sauveur sur les bords du lac Tibériade, Monsieur Labelle a été, dans ce siècle, le grand apôtre du Canada; mais jamais il n'a cru devoir séparer l'apostolat sociale de l'apostolat religieux.

Aussi, comme cette grande figure au relief puissant, contraste singulièrement avec nos allures timides et effacées! Nous, prêtres de France par suite de l'éducation qui nous a été donnée, ou par le fait des circonstances délicates que nous traversons, nous restons volontiers enfermés dans l'église où s'exerce notre ministère. Nous sommes charitables pour toutes les délicatesses; nous avons des consolations pour toutes les souffrances qui viennent à nous; au besoin même, dans certaines heures critiques, nous savons malgré le sifflement des balles, sortir sur la place publique pour arrêter une lutte fratricide; mais le plus souvent nous considérons que notre rôle est exclusivement moral et religieux; nous n'osons pas entrer directement en contact avec la société qui nous entoure, et systématiquement, nous restons à l'écart des préoccupations économiques, agricoles, commerciales ou industrielles qui agitent nos contemporains.

Est-ce un bien, est-ce un mal? Il ne m'appartient pas de me prononcer. Mais en considérant la vie si pleine et si féconde de Mgr Labelle, en voyant ce prêtre s'occuper de défrichement et de colonisation, tracer des routes, construire des chemins de fer et accepter un mandat de député-ministre; et en songeant aux grandes œuvres qu'il a

établies et qui, pendant longtemps, feront la gloire et la prospérité de son pays, on se sent pris d'admiration pour tant de courage et tant d'initiative hardie; et je ne crois pas qu'il puisse se trouver quelqu'un pour lui reprocher d'être sorti de son rôle de prêtre: car l'Eglise et le Canada ont également bénéficié de son zèle et de sa débordante activité.

Prêtre, il l'a été dans l'acception la plus large et la plus complète du mot, s'il est vrai que la vocation sacerdotale soit surtout faite de foi, de piété et de dévouement au salut des âmes. Sa foi était profonde; mais, en même temps, elle était éclairée par une saine et solide théologie. En matière de croyances, il restait fermement attaché aux doctrines de l'Eglise, et les enseignements venus de Rome, même sur les questions libres, avaient immédiatement l'adhésion de son esprit et de son cœur. Sur ce terrain, il n'admettait ni les distinctions subtiles, ni les reticences intéressées. Catholique comme le Pape: c'était aussi la règle invariable de ses convictions.

On devine ce que devait être la piété d'un homme dont les croyances étaient si fortement assises. Assurément, il ne se perdait pas dans les rêves mystiques où se complaisaient les âmes chez qui l'imagination l'emporte sur le bon sens; mais il fallait le voir à l'autel, dans ses rapports intimes avec Dieu; il fallait être témoin de son respect pour les choses saintes, de la foi qui l'animaient quand il prononçait les paroles du saint sacrifice, pour comprendre toute la vérité du témoignage que lui rendaient ses paroissiens, lorsqu'un jour de l'église, ils s'écriaient: "Quelle belle messe nous a dite M. le curé!"

Mais la religion, à ses yeux, devait être autre chose qu'une lumière pour l'esprit et un guide pour la conscience: il voulait qu'elle fût encore pour son peuple un principe de progrès matériel.

Aussi, quand il prêchait, son thème habituel était la grande loi du travail. "Il y a bien des manières d'offenser Dieu, disait-il; mais l'une des plus communes et des plus graves, c'est de négliger ses devoirs d'état, c'est de ne pas tirer parti des ressources que la Providence a mises à notre disposition. Or, ajoutait-il, la Providence vous a donné une terre d'une fécondité inouïe; elle vous a donné des mines, des forêts et des cours d'eau. Eh bien! sous peine de trahison et d'ingratitude envers Dieu, il faut que vous profitiez de tous ces avantages. Il faut labourer la terre, exploiter vos mines et vos forêts et ne pas laisser improductive la force immense que vous offrent vos rivières."

Bientôt en effet, grâce à ses exhortations pressantes, tout le monde s'était mis à l'œuvre et la paroisse de Saint-Jérôme était entièrement transformée.

Comment vous dire les merveilles accomplies en quelques années? Au lieu de ce petit village, perdu dans les forêts, au sein des Laurentides, Saint-Jérôme était devenu une ville importante, toute fière de son développement, et qui montrait avec complaisance ses rues bien percées, bien éclairées, ses édifices publics somptueusement construits, un collège commercial pour les garçons, un pensionnat pour les jeunes filles, un hospice pour les malades et les orphelins et bien d'autres établissements qu'aurait pu envier une grande cité. De plus, la rivière du Nord était utilisée et ses eaux servaient à faire marcher des scieries et des papeteries; la forêt était percée dans tous les sens par des routes et des chemins; une mine de fer qui se trouvait dans le voisinage en plein rapport. Grâce enfin à toutes ces ressources accumulées, l'aisance régnait dans la plupart des familles de la paroisse. Et si vous aviez demandé à un habitant quelcouque quel était le magicien qui avait opéré cette transformation, il vous aurait répondu sans hésiter: "C'est notre curé qui a fait tout cela." Car cet homme, qui n'avait rien, mettait en branle les millions, et à son appel, les œuvres les plus puissantes jaillissaient de terre com-

me par enchantement. Voilà ce qu'a fait le curé Labelle pour ses paroissiens; voilà comment il a travaillé à la prospérité de cette ville dont le nom jusque-là obscur, restera indissolublement lié à sa propre gloire.

Mais, si intéressant qu'il fût, ce théâtre était trop étroit pour sa dévorante activité. Convaincu que l'avenir du pays et de la race canadienne était dans le Nord, dans cette région immense couverte de forêts et de lacs et qui s'étend de l'Ottawa aux sources de la rivière Rouge, il résolut de diriger de ce côté l'attention et les efforts de ses compatriotes.

Mais pour ne rien laisser au hasard, il commença par explorer lui-même les profondeurs de la forêt, afin d'étudier la constitution géologique du sol et de se rendre compte des ressources qu'y trouveraient les colons.

Quand il fut fixé à cet égard, il fit venir des juchérons intrépides pour abattre les arbres, défricher le terrain et tracer des routes. Chaque pas fait en avant dans cet océan de verdure était une conquête de plus au profit de la civilisation.

La manière dont procédait Mgr. Labelle dans ces circonstances était aussi simple que chrétienne. Dès qu'il avait constitué un groupe de colons, il plantait une croix au milieu d'eux et aussitôt il se préoccupait de construire une chapelle pour servir de point de ralliement aux travailleurs.

Ceux-ci fournissaient les matériaux et faisaient eux-mêmes le gros œuvre; et quand les murailles étaient debout, M. Labelle allait trouver ses amis de Québec ou de Montréal, et il demandait à celui-ci un autel, à celui-là une cloche, à d'autres enfin les ornements qui étaient nécessaires pour la célébration du culte. Et ainsi, comme aux premiers âges du christianisme, l'église s'élevait avec le concours de tous, en attendant que tous vinssent y chercher les bénédictions du Dieu qui l'habitait.

NOTES LOCALES

Nous avons le plaisir d'apprendre que la brasserie du Nord dont les opérations étaient depuis quelque temps suspendues vient de les reprendre avec une nouvelle force de direction qui en assure le succès.

L'élection des commissaires d'écoles pour la ville et pour la paroisse s'est faite lundi. M. C. E. Laflamme a été élu président pour la ville en remplacement du Dr J. E. Prévost. M. Laflamme est le plus jeune des commissaires, et dans cette nomination il a remporté un succès pour le moins inattendu. Cependant, en considérant que par sa candidature à l'élection des commissaires, il s'est montré hostile aux vues de ses prédécesseurs, on trouve qu'il n'est que logique qu'il occupe dans la commission un poste qui lui permette de travailler plus efficacement à faire valoir son opinion. Prenant les choses telles qu'elles sont, M. Laflamme n'a qu'à tirer bon parti de sa position pour s'en rendre digne et mériter de la ville. Et soit dit que, sans partager ses vues sur le site du collège, nous lui envoyons nos plus chaleureuses félicitations pour le témoignage de confiance qu'il vient de recevoir.

M. Ovide Desjardins a été élu président des commissaires d'école pour la paroisse. M. S. Huot ayant décliné la charge pour des raisons personnelles.

Vendredi le conseil de la ville a voté une indemnité de \$200 à M. A. Charbonneau dont les bâtiments ont été incendiés en juin. C'est un beau sentiment qui honore le conseil et les proposeurs en particulier, MM. Ls Labelle et W. Sott. Mais le conseil a refusé de voter cette indemnité car lors de cet incendie, la pompe à vapeur avait été dans l'impossibilité absolue de fonctionner. Une question se pose: l'indemnité est-elle due si la pompe eût été dans son état habituel et qu'il eût brûlé quand même? He bien..... ça coûterait cher, n'est-ce pas? Avouons qu'il est temps de changer de système.

Remarquable parmi les visiteurs étrangers de la semaine: M. A. Nantel supérieur du Ste. Thérèse, M. Théophile Arbour, Ste. Thérèse, Delle Jeanne et Gabrielle Gagnon, famille Arthur Gagnon, inspecteur de banques, Montréal, Delle Marie Masson, famille Damasse Masson, Montréal, Delle Marie Desjardins, famille Dr E. Desjardins, oculiste, Montréal, Dr C. Prévost, Ottawa, Delle Sœurs Valentine Prévost et Poirier, Delle E. Proulx, famille Isidore Proulx, M. P. Plantagenest, Delle F. Raymond, Ste. Scholastique, Delle, Furze, M. et Mde. Higgins, Delle. Nedie Défossés et notaire Séguin, Montréal. La maison des Sœurs Grises est encombrée de visiteurs qui y passent une partie de l'été.

On ne parle que bazar dans cette ville. On ne voit à nos portes que jolies sollicitieuses, rivalisant de sourires pour gagner leurs points auprès de généreux messieurs. Il est question de la fondation d'un petit journal qui sera l'organe exclusif du bazar. Il sera rédigé en collaboration par un bouquet d'étudiants, d'écoliers et de demoiselles qui feront assaut de boutades, d'espiègeries, etc. La recette du journal ira au bazar, bien entendu. Il y aura trois principaux diners: 1o Le cercle St-Antoine, 2o Les Congréganistes, 3o Les Jeunes gens et compagnies.

Nous voyons passer de temps à autre dans nos rues une élégante fille de cham-

bre dont l'histoire offre un trait particulièrement intéressant. Elle était en compagnie de son père, sa mère et tout le reste de sa famille, à Québec, lorsque leur maison fut ablée par l'écroulement désastreux de 1889. On l'a retirée sans mal tandis que tous les autres membres de la famille étaient morts du coup.

Il est passé, hier une charge de 200 boîtes de dynamite en route pour le nord. On assure qu'elle est suffisante pour terminer les travaux de la Montagne du Sauvage.

Nous regrettons d'apprendre que trois cents hommes employés au ballastage du Montréal et Occidental, ce sont mis en grève hier et ont suspendu les travaux. Ils doivent subir l'action de quelques meneurs, car ils sont pourvus, par la compagnie, de tous les articles de première nécessité.

M. C. de Martigny, avocat est depuis hier à Hull, où on lui offre de fonder une société légale.

Encore à propos des framboises. St Jérôme est maintenant reconnu pour le poste le plus florissant du commerce de framboises. Cette semaine semble la plus active. Lundi il s'est expédié 2 char, mardi, 4, mercredi, 3, ce matin 3. Chaque char représente de \$600 à \$700. Il s'est payé \$2.500 en une seule journée. La récolte de framboises va certainement atteindre une valeur de \$25,000 à \$30,000. Au dire des connaisseurs, s'il monte, l'an prochain un train à Ste Agathe il s'expédiera certainement un train de framboises par jour. M. C. E. Laflamme continue d'être le plus fort expéditeur avec M. Thomas Deery de Montréal.

Pianos et Orgues

GRANDE RÉDUCTION

Nous recommandons aux personnes qui se proposent de faire l'acquisition d'un piano ou d'un orgue, de profiter de la grande vente à bon marché que fait de ce temps-ci M. L. E. N. Pratte au No 1643, rue Notre-Dame, Montréal.

M. Pratte, dont le magasin a été incendié récemment offre en vente les pianos et les orgues qui étaient dans le magasin lors de l'incendie, mais qui n'ont souffert aucun dommage; les instruments endommagés ont été vendus à l'encan.

Ces instruments, en parfait ordre, seront vendus à grande réduction pour comptant ou à court délai et les personnes qui peuvent acheter dans ces conditions, ne devraient pas manquer cette occasion exceptionnelle de se procurer un instrument neuf et de qualité supérieure au prix d'un instrument inférieur.

M. Pratte a aussi reçu un stock de nouveaux instruments qu'il vend à bon marché aux conditions ordinaires.

Bébé pose des questions indiscrètes.

—Maman, est-ce que les nègresses ont du lait noir?

—Oui, bébé.

—Alors je comprends. Nos nourrices ont du lait et celles des nègres ont du café.

SITUATION VACANTE

Une Cie. d'assurance sur la vie de première classe a besoin d'inspecteurs et aussi d'agents locaux. Pour ces derniers l'expérience n'est pas absolument nécessaire. Salaire ou commission. S'adresser par lettre avec copies de certificats ou les noms de deux citoyens connus comme références, à Boite de poste 97, Montréal.

AVIS

IN RE SUCCESSION ALEX. FILION

Tous ceux qui ont des créances et réclamations contre cette succession sont priés de les produire au soussigné sous trente jours de cette date.

St-Jérôme, 15 juin, 1891.

J. E. PARENT, notaire, St-Jérôme

JOSEPH CAMPEAU

HOTEL DE PREMIERE CLASSE

RUE ST-JEROME - ST-JEROME

PROVINCE DE QUÉBEC } District de Terrebonne }

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné que Cléphir Desrosiers, épouse de Charles Quéllette, cultivateur de la paroisse de Ste-Adèle, (Val-Morin) et de lui dûment autorisée, est et exercera comme marchand public le commerce qui faisait ci-devant en la dite paroisse son dit mari.

St-Jérôme, 9 Juillet 1891.

CLEPHIR DESROSIERS.

CHS. GODMER,

MARCHAND DE

NOUVEAUTES

Rue St-Jerome

WINDSOR HOTEL

TABLE, LIQUEURS, ECURIE

Tout de première classe.

ANTOINE BARCELO, PROPRIÉTAIRE.

SAINT-JEROME, P. Q.

J-BTÉ DECARY

HORLOGER-BIJOUTIER,

RUE STE-JULIE | ST-JEROME.

En face du Presbytère.

LA COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE ST-JEROME

Est par le présent donné que la première assemblée générale des actionnaires de "LA COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE ST-JEROME", incorporée par Lettres Patentes émanées par le Lieutenant Gouverneur, sous le grand sceau de la Province de Québec, en date à Québec, du 6 de juillet courant 1891, aura lieu au bureau du soussigné en la ville de St-Jérôme LUNDI, le TROIS D'AOUT prochain à DEUX heures APRES-MIDI, pour l'élection des directeurs de la dite compagnie et autres fins.

Par ordre, J. E. PARENT, Notaire.

St-Jérôme, 23 Juillet 1891.

DUREE EXTRAORDINAIRE

DES

FISCHER

PIANOS

22 ANS.— Mme BYRON FAY, de Cleveland, O., écrit: Le piano carré Fischer que j'ai échangé aujourd'hui pour un piano droit neuf Fischer, a été chez moi en usage pendant 22 ans et m'a donné entière satisfaction.

28 ANS.— Mr L. T. STREIB, de Poughkeepsie, N. Y., écrit: Il y a vingt-huit ans j'achetai un piano Fischer, qui m'a donné une grande satisfaction, étant sans égal pour le son et la durée, et comme preuve de sa valeur, je l'ai échangé aujourd'hui pour un piano à queue Fischer.

30 ANS.— M. GEORGE BARCLAY, de Brooklyn N. Y., écrit: Ayant eus de vos pianos chez moi depuis 30 ans et en étant très satisfait, j'ai cru ne pas mieux faire que d'échanger pour un de vos grands pianos droits que mes amis les musiciens déclarent être parfaits.

30 ANS.— Mr. NOBLE PHILLIPS, de Hoosac, N. Y., vient de choisir 8 nouveaux pianos Fischer pour les adresser à ses filles et nièces. Il y a 30 ans M. Phillips en avait eu 4 de la même fabrique.—Daily Saratogian.

Prix modérés. Termes faciles. Pas d'agents.

Veuillez, s. v. p., vous adresser directement au magasin.

Pianos échangés. Accord et réparations de pianos.

LE N. PRATTE 1676 NOTRE DAME MONTREAL

CHAUSSURES

A BON MARCHÉ

BENJAMIN GOUGEON

RUE ST-GEORGE

ST-JEROME.

M. BENJAMIN GOUGEON informe ses pratiques et le public en général qu'il vient de déménager son Stock à l'ancienne place Chs. Migué, qu'il vendra à 25 pour cent meilleur marché qu'ailleurs, et de plus qu'il se propose de tenir un magasin des mieux assorties en fait de Chaussures de première classe.

Il invite tous ses amis à le favoriser de leur encouragement.

W. H. SCOTT

MAGASIN DU BON MARCHÉ

Rue St-Jérôme près du pont en face de la Banque du Peuple,

SAINT-JEROME.

Le soussigné informe le public qu'il a toujours en magasin un assortiment complet de MARCHANDISES SÈCHES pour toute saison. Une spécialité dans les INDIENNES, les GOTTONACHES, les ETOFFES A ROBES, patrons les plus nouveaux, etc., etc. Le tout au plus bas prix. Il n'y a rien de plus sûr que de faire une visite pour se convaincre des bas prix qui règnent dans cet établissement.

Aussi moulins à battre cribles et râteaux, qui proviennent du fonds de banqueroute de Joseph Limoges, pour être vendus à des conditions plus faciles que ne s'est encore jamais vu. Cinq, ont été offerts aux cultivateurs.

AVIS PUBLIC.

M. BRUNO BEAULEU croit qu'il est de son devoir de remercier le public pour l'encouragement qu'on a bien voulu lui donner, et en même temps annoncer à ses nombreuses pratiques qu'il vient d'agrandir son magasin sur et placer ses nouvelles Marchandises d'Épicerie, y compris la Farine, le Gru, le Son, etc., etc., échangeant tous les produits de la terre pour sa marchandise.

De plus, il tient un Clos de Bois et le livre à Domicile.

Rue de la Gare | ST-JEROME

MOULINS A VENDRE

Le soussigné offre en vente ces magnifiques moulins situés dans la municipalité des Mille Isles, Comté d'Argenteuil, savoir: Un moulin à farine muni de deux pierres à moulages français; un moulin à scie, avec scie circulaire, machine à planer, machine à embouvieter, machines à clappards, machine à bardeaux, et plusieurs autres petites scies.

Aussi: une magnifique ferme avec belle résidence, et plusieurs centaines d'acres de terre à bois, laquelle est une propriété bien désirée.

Ces moulins sont situés sur la ligne projetée du chemin de fer qui partira de St-Jérôme à Montfort seulement à 9 milles de distance de la ville de St-Jérôme et à proximité de la ville de Lachute et du village de Ste-Scholastique; il s'y est fait et se fait encore de très bonnes affaires.

Comme je désire me retirer des affaires, je vendrai ces propriétés à très bas prix.

S'adresser pour conditions par lettre ou sur les lieux, au propriétaire

MATTHEW J. STRONG.

Cambria, 18 février 1891.

L'Acquéreur voudra bien mentionner qu'il a vu cette annonce dans Le Nord.

LA CANADIENNE, compagnie d'assurance sur la vie, de Montréal.

Il nous fait plaisir de constater que cette compagnie a payé le 9 juillet, la somme de \$2000 aux héritiers de feu Jacques Robitaille, de Québec, et d'engager nos concitoyens à encourager cette compagnie locale avantageuse et honorable. "Demandez les circulaires."

Cette compagnie a besoin d'agents pour les localités non encore représentées. S'adresser au bureau principal, 114, rue St-Jacques, Montréal.

A VENDRE

AVANTAGES SANS PAREILS

Le soussigné, désirant abandonner la culture, offre en vente ses deux magnifiques terres situées tout près du village de New-Glasgow, Comté de Terrebonne, et désignées comme suit:

1o Une terre de 230 acres en superficie, dont 120 acres en excellente condition pour aucun genre de culture, la balance étant en beau et bon bois, avec maison, granges, étables, écuries, etc. Le tout en parfait état et avec les améliorations modernes.

2o Une autre terre, au même endroit, de 300 acres en superficie, dont 40 acres sous culture, la balance étant en bois, avec maison, grange, étables et autres bâtiments.

Le fond de ces terres est de glaise et de terre grise ce qui les rend aptes à tous les genres de culture.

Ces deux magnifiques terres seront vendues aux conditions les plus faciles.

Titres parfaits.

Près du chemin de fer qui relie New-Glasgow à St-Jérôme et à Montréal

de ces célèbres carrières de granit de New-Glasgow.

New-Glasgow, par le nombre de ses magasins et par son marché offre des avantages exceptionnels pour l'écoulement de tous les produits agricoles.

Pour plus de détails, s'adresser à

JOSEPH CLARKSON

Propriétaire.

New-Glasgow, Co de Terrebonne,

HOTEL DE TEMPERANCE

(Ancien Hôtel Robert)

TENU PAR

THEOPHILE LAROSE

SAINT-JEROME.

Bonne pension à prix modérés. Repas à toute heure pour 20 cts.

Grande cour et bonnes écuries.

L'agriculture dans nos montagnes.

CONFÉRENCE DONNÉE A LA CONVENTION AGRICOLE DE STE-ADELE, COMITÉ DE TERREBONNE, P. Q., LE 24 JUIN 1891, PAR LE RVD. M. S. A. MOREAU PRÊTRE, CURÉ DE SAINTE-AGATHE.

§ II (Suite et fin.)

Dites-moi, Messieurs, connaissez-vous beaucoup de cultivateurs dans les montagnes ou près du St-Laurent qui aient mis des engrais sur toutes leurs pièces de terre depuis qu'elles sont faites? Ces cultivateurs veulent toujours soutirer de l'argent de leur coffre-fort, et n'y jamais rien mettre. C'est un oubli qui va presque jusqu'au déraisonnement.

"Pour augmenter son engrais," disent les juges du mérite agricole, "tout en consommant ses forces," rages de la manière la plus profitable pour le cultivateur, sur sa ferme, M. Champagne achète "autant de bêtes à cornes qu'il le peut, en automne, lorsqu'elles sont à bon marché; il en prend bien soin pendant l'hiver, et au printemps, il les revend avec un bon bénéfice. Outre le profit en argent, il augmente considérablement par là la quantité de fumier nécessaire pour engraisser sa terre."

Eh bien! Messieurs, nos cultivateurs doivent arriver à en faire autant; sans cela, j'affirme que l'avenir est perdu.

D'abord il leur sera impossible, peut-être, d'hiver beaucoup de têtes de bétail rien qu'avec leur foin et leurs céréales; mais les légumes viennent en abondance dans les montagnes, et avec des patates, des navets, (dont quelques-uns doivent peser de 5 à 6 livres), surtout avec de l'ensilage, on hivernera beaucoup plus de bêtes qu'on ne le fait aujourd'hui; les engrais seront multipliés, surtout si l'on apprend à les conserver; le sol sera reconstitué dans sa première fécondité, et l'on constatera avec bonheur que pour les terres il n'y a pas de mauvaises années.

C'est pour cette raison, Messieurs, que j'inaugure du bill McKinley, une nouvelle ère de prospérité pour nos cultivateurs surtout des vieilles paroisses, qui, malgré les sages avis de nos agronomes, exportaient aux Etats-Unis leurs céréales et leur foin, appauvrissant d'autant leurs terres. Ils seront, à l'avenir, forcés de faire consommer presque tous ces produits agricoles sur place, au risque même d'être obligés d'exporter leurs viandes en Europe, où déjà ils ont trouvé des marchés avantageux.

Sans cette nécessité d'amasser plus d'engrais, on verrait, peut-être, dans un avenir assez rapproché, nos terres désertes, comme le sont déjà celles du Vermont et du Massachusetts, des Etats-Unis, amaigrées qu'elles sont par la même cause, comme les terres, jadis des greniers, des Illinois et des autres états plus à l'ouest, où l'on a cru malheureusement pouvoir toujours tirer des profits du sol sans lui rien rendre.

Je regarde aussi, Messieurs, comme un acheminement vers la ruine de nos montagnes, l'amour inguérissable, qu'ont tant de colons pour les voyages; car, outre qu'un raisonnement peut le faire présager, l'expérience démontre encore mieux que

les voyages leur sont désastreux.

Les colons s'éloignent de leurs fermes au moment où leurs fermes en ont le plus besoin; au printemps, et la plupart du temps, ils ne reviennent qu'à l'automne, ou, n'ayant pas réussi, ils ne peuvent pas récolter, et où, par conséquent, les attendent l'inquiétude et la misère. Ceux qui les emploient, à l'étranger, y trouvent de grands profits! Pourquoi? eux, cultivateurs, ne travailleraient-ils pas pour eux-mêmes, afin de garder pour eux-mêmes le profit de leur travail?

Et puis, l'argent qu'ils dépensent pour leur passage, et le temps qu'ils perdent,

Time is money.

disent les Yankees, voilà autant de diminution sur ce qu'ils ont si péniblement gagné. "Si nous travaillions, par ici, la moitié de ce que nous travaillons dans les chantiers du Michigan," me disait un homme judicieux d'ailleurs,

Nous serions riches.

Au Michigan, dans le chantier où cet homme était employé, on était si malin que, après avoir déjeuné et s'être rendu à l'ouvrage, à 2 milles du chantier, il fallait bien souvent attendre encore la clarté de l'aurore pour commencer à travailler.

L'habitant des montagnes, voyant la diminution du rendement en céréales, a compris qu'il devait chercher à vivre d'ailleurs. Aussi pratique-t-il déjà l'industrie laitière

(1) Ibid. p. 16.

sur une haute échelle, et en retirant-il de jolis profits.

Les pâturages sont excellents dans les montagnes.

L'eau limpide, fraîche, nutritive et abondante. Aussi notre beurre a-t-il un goût exquis. L'éloignement du marché, cependant, et la nécessité de le garder longtemps à la maison, en ont déprécié quelque peu la qualité; mais, avec nos chars qui arrivent, et nos beurreries, qui s'établissent, (surtout à Ste-Adèle, je vous en félicite,) nous arriverons, j'espère, à expédier sur les grands marchés le meilleur des beurres.

Je vais terminer, Messieurs, je m'aperçois que j'abuse de votre attention. Mais, en terminant, donnons-nous la main de l'union, qui fera notre force, ainsi que l'affirme notre devise nationale, pour remédier aux maux, qui nous démentent aujourd'hui, et qui nous menacent pour l'avenir.

Faisons aimer l'agriculture à nos jeunes gens, espoir de la nation; faisons améliorer le sol par un bon système de rotation; et retenons le voyageur chez lui.

Nos pères ont commencé la colonisation, c'est à nous de la soutenir et de la développer. J'ai toujours cru qu'il fallait plus de force et d'intelligence pour maintenir une œuvre que pour lui donner l'existence. Le regretté

Mgr Labelle a fondé le Nord.

C'était un Hercule, et l'histoire en parlera toujours comme l'un de nos plus grands hommes et de nos plus clairvoyants prélats. A nous, laïques et prêtres, de continuer son œuvre. Avec la force et la persévérance de notre race, désignée par cette feuille d'érable et ce castor, qui émaillent notre blason national, nous y arriverons.

"Oui! (1) nous sommes en cor les hommes d'Armorie." "La race courageuse et pourtant pacifique." "Comme aux jours primitifs la race aux longs cheveux." "Que rien ne peut dompter quand elle dit: 'Je veux.'" "Nous avons un cœur franc pour détester les traîtres." "Nous adorons Jésus, le Dieu de nos ancêtres." "Les chansons d'autrefois toujours nous les traites." "Ah! nous ne sommes pas les derniers des Bretons." "Le vieux sang de tes ancêtres coule encore dans nos veines." "O terre de granit recouverte de chênes!"

(1) Brizeux, Canada Français, vol. 1, 1888, page 204.

Confiance en Marie

Par une de ces soirées si froides et si sombres en Ecosse, un voyageur s'étant égaré dans une forêt au milieu de la neige.

La nuit arrivait obscure et froide quand, au détour d'un sentier, apparut un point lumineux, une habitation humaine sans doute.

C'était en effet un vieux château dont les tourterelles se dessinaient comme des fantômes sous un ciel nuageux.

—Au nom de Dieu, dit l'inconnu d'une voix suppliante, ne refusez pas l'hospitalité à un voyageur égaré qui ne peut plus continuer son chemin.

—Entrez, dit une voix à l'intérieur.

L'étranger, introduit, reçoit les soins les plus empressés de la châtelaine et de toute la famille.

Un feu pétillant réchauffe ses membres engourdis, et un bon repas restaure ses forces.

Seulement, tant au coin du feu qu'à la table de famille, le voyageur observe une expression de tristesse qui contraste avec les soins bienveillants dont il est l'objet.

—Madame, dit-il, en s'adressant à la châtelaine, depuis que je suis ici, je remarque sur votre visage une tristesse qui me paraît peu en harmonie avec la gracieuse hospitalité que vous m'avez offerte. Auriez-vous quelque chagrin?

—Oui, Monsieur, répondit la dame, mon mari est là qui se meurt et ce qui nous désole le plus, c'est qu'il ne veut pas croire au danger où il se trouve et que rien ne peut le persuader de se préparer à bien mourir.

—Vraiment, dit l'étranger avec une émotion, Mais ne pourrai-je pas le voir un moment et lui dire quelques bonnes paroles.

—Ah! Monsieur, s'écria la châtelaine, si vous pouviez nous le préparer à bien mourir, quelle ne serait pas notre reconnaissance à votre égard!

Et en même temps elle introduit le voyageur dans la chambre du malade.

L'inconnu voit d'un coup d'œil que la maladie a atteint son plus haut degré et que le doigt de la mort pèse déjà sur cet infortuné.

Aussi, après quelques paroles préparatoires, il lui dit:

—Eh bien! mon cher ami, votre état est très grave, et il pourrait bien se faire que la mort ne fût pas éloignée.

—Mourir! interromp vivement le malade, oh! non, la mort est encore loin de moi... Non, je ne

dois pas mourir encore, cela est impossible.

Et à toutes les observations qu'on lui fait, il donne la même réponse. —Ne pourrais-je pas, reprit l'étranger, apprendre de vous ce qui vous donne cette confiance?

Alors, le moribond se leva à demi sur son séant et dit à l'étranger: —Je m'en vais vous le dire. Mais, d'abord, êtes-vous catholique?

—Oui, je suis catholique, fit l'inconnu après un tressaillement d'émotion, car c'était en ce temps-là un crime d'être catholique.

Eh bien! alors, écoutez-moi.

—J'étais né dans la religion protestante, et ce n'est que vers l'âge de 25 ans que je me suis converti au catholicisme.

Cette grâce de ma conversion, je crus la devoir à la sainte Vierge, et depuis ce jour, je lui ai voué une dévotion particulière.

J'ai mené une vie bien agitée, et j'ai manqué souvent à mes devoirs de chrétien.

Ce que je puis assurer, c'est que ma dévotion à la sainte Vierge n'a jamais faibli.

Je lui avais promis de réciter le chapelet tous les jours, et tous les jours, je l'ai récité fidèlement. Je l'ai récité dans l'intention d'obtenir la grâce de ne pas mourir sans sacrements.

Croyez-vous, monsieur, que j'aurais passé toute ma vie à lui demander cette grâce et qu'elle me l'aurait refusée?

Voilà pourquoi je ne puis mourir encore, car il n'est pas possible de trouver un prêtre.

C'était en effet le temps où la persécution contre le catholicisme était la plus violente en Angleterre et en Ecosse et où les prêtres étaient obligés de se cacher.

Pendant ce récit, une vive émotion avait gagné l'inconnu.

—Bénissez Dieu, mon cher ami, bénissez Dieu et sa sainte Mère. Vos vœux sont exaucés.

Non seulement je suis catholique mais je suis ministre de Jésus-Christ. C'est votre évêque lui-même que la sainte Vierge vous envoie pour vous assister dans vos derniers moments.

Et en même temps, ouvrant son manteau, il fit briller sa croix pastorale aux yeux du malade.

—Croyez-vous, reprit l'évêque, vous ne mourrez pas sans sacrements. Je porte sur moi la sainte Eucharistie, selon que j'en ai l'habitude en ces temps périlleux.

Cependant toute la famille accourut et trouva bientôt réunie autour du lit.

Ah! maintenant, s'écria le malade, je crois que je vais mourir! Sainte Vierge, soyez bénie.

Quelques instants après, le malade préparé et assisté par son évêque alla rejoindre au ciel celle qu'il avait si fidèlement servie sur la terre.

Un serviteur de Marie ne périra jamais.

Une énorme dame monte dans un tramway où il lui fait double place.

—Je croyais que le tramway n'était pas fait pour les éléphants? dit un voyageur à son voisin.

La grosse dame qui a entendu:

—Monsieur, le tramway, c'est comme l'arche de Noé; on y accepte tous les animaux, depuis les éléphants jusqu'aux ânes.

Un ménage bien assorti.

Monsieur fait une scène terrible à madame qui finit par lui dire:

—Veux-tu taire ton bec?

—Alors l'héritier présomptif, qui n'a encore rien dit, s'écrie:

—C'est bien dit, ton bec, en parlant de la gueule à papa.



Statut du Canada

ET PUBLICATIONS OFFICIELLES.

Les Statuts et quelques-unes des publications du Gouvernement du Canada sont en vente à ce bureau, ainsi que certains actes séparés. Une liste de prix sera envoyée sur demande.

Les Statuts Révisés sont maintenant prêts.

Prix de deux volumes, \$5.00.

B. CHAMBERLIN, Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie

Departement des Impressions et de la Papeterie Publique } Ottawa, 13 mars 1890.

HOTEL AVELINE

Ste-Adèle (Ci-devant Hôtel J. H. Vanier)

— AU PUBLIC VOYAGEUR.

Le soussigné prévient le public en général qu'ayant fait l'acquisition du magnifique hôtel autrefois tenu par J. H. Vanier, il sera à leur disposition pour leur donner tout le confort possible. Table de 1re classe, et cuisine américaine. Bonnes chambres, bonnes écuries.

GREGOIRE AVELINE, Propriétaire.

J. BELANGER,

Artiste - Photographe

RUE ST-GEORGE | ST-JEROME.

HOTEL du MARCHE

— TENU PAR — Louis Corbeil

RUE ST GEORGES, | ST-JEROME.

Favorisez l'Industrie Nationale ET PROFITEZ DE

l'AVANTAGE EXCEPTIONNELLE

QU'OFFRE LA LIBRAIRIE

J. B. ROLLAND & FILS

6 & 14, rue Saint-Vincent, MONTREAL.

Qui avec les produits de sa MANUFACTURE DE PAPIER à ST-JEROME, édite sur un bon meilleur papier que précédemment tous ses livres classiques; fabrique une énorme quantité de cahiers dans tous les formats, ainsi que toute espèce de PAPIERS à ÉCRIRE, PAPIER ÉCOLIERS, PAPIER FOOLSCAP, (des administrations) PAPIER A LETTRES, PAPIER BILLET, FACTURES, ETATS DE COMPTES, MEMORANDUMS, TÊTES DE LETTRES ETC., ETC.

Déiant toute concurrence dans les prix et la qualité.

JOS. E. PARENT NOTAIRE | NOTARY COMMISSAIRE DE LA COUR SUPERIEURE RUE ST-JEROMES ST-JEROME.

ATTENTION spéciale donnée aux INVESTISSEMENTS, au règlement et à l'administration des SUCCESSIONS et prompt reddition de comptes. Vente et achat de propriétés sur commission. ANNANCES GRATUITES. Toujours des TERRES, EMBLEMES et MAISONS A VENDRE ou A LOUER.

Argent à prêter sur billets et obligations hypothécaires.

M. PARENT ci-devant dans la maison Villeure, a transporté depuis le 1er mai sa résidence et ses bureaux dans la magnifique propriété qu'il a acquise de Dame William Gauthier, près du marché.

PIERRE SIMARD SUCESSEUR

DE W. E. ELLIOTT

MAGASIN

D'Épicerie, Vins, Liqueurs, Grain

PROVISIONS, FAIENCE,

COIN DES RUES

St-George et Ste-Adèle

Batise Elliott

Peinture Caoutchouc

A L'ÉPREUVE DU FEU ET DE L'EAU

— DE —

A. A. WILSON & CIE.

R. G. GAUCHER SUCESSEUR

IMPORTATEUR DE

FERRONNERIES

Constamment en mains BLANC DE PLOMB ANGLAIS, PEINTURE A COUVERTURE, HUILES de toutes sortes, VERNIS pour couverture de voiture (Top Dressing Varnish), VERT DE PARIS, et MAILLETS de TAILLEUR de PIERRE.

219 & 221,

RUE SAINT-PAUL,

Coin de la Place Jacques Cartier.

MONTREAL.

Mme. Thos. Desormeau

MAGASIN de MARCHANDISES SECHES

RUE ST-JEROME,

Porte voisine de Chs. LAFLAMME.

Mme DESORMEAU se charge de réparer et travailler toutes sortes de pelleteries, telles que Casques, Manchons, Collets, Marteaux Capots, etc. Le public est invité à lui donner son encouragement.

DAME T. DESORMEAU.

—FABRIQUE DE— Meubles et de Rouets



P. L. Y. VEZINA

RUE ST-JEROME | ST-JEROME

MAGASIN

(En face de l'Hôtel Barsalou)

Sideboards, Tables, Canapés, Chaises, Sets de salon, Sets de chambre, etc., etc.

Rouets, Moulins à laver, e.c., etc.

Toujours en mains, Bois prêt à jour bâtisses, tels que Moulures et Tournage, Decoupage, Plainage, Fixtures, et se charge aussi de tous ouvrages quelconques y compris menuiserie de maisons et d'église, etc., etc.

Achats de bois de toutes sortes, soit sciés ou en bûches, au plus haut prix.

Ancien Moulin de M. G. LAVIOLETTE, Voisin de M. Pepin.

Le chemin est ouvert en face de la montée de Montigny. 5 s. 1 s.

FERME A VENDRE

A STE-AGATHE DES MONTS

Située près du lac avec magnifique résidence de 10 à 12 étages, confortable pour maison de pension, à très bonne condition.

S'adresser sur les lieux à

DAME VVE L. A. FILIATRAULT.

LA BANQUE DU PEUPLE

ST. JEROME

Bureau ouvert pour dépôt et escompte de 10 à 3 heures, fermé à 1 P. M. le samedi. Intérêt payé sur dépôts à terme.

Traites et lettres de change achetées et vendues payables dans toutes les parties du monde.

J. A. THEBERGE Gérant

Jérôme, 20 Mai 1886.

Gaucher et Telmosse

IMPORTATEURS DE

Vins, Liqueurs;

Épicerie

242, 244 et 246 rue Saint-Paul

VIS-A-VIS LA RUE ST-VINCENT

Departement des Provisions

Nos. 87, 89, 91 et 93 rue des Commissaires

MONTREAL, P. Q.

12 Avril 91-a.

P. F. E. PETIT

NOTAIRE

ST-JEROME

(Bloc Dr de Martigny)

Aux Annonceurs dans la "Gazette"

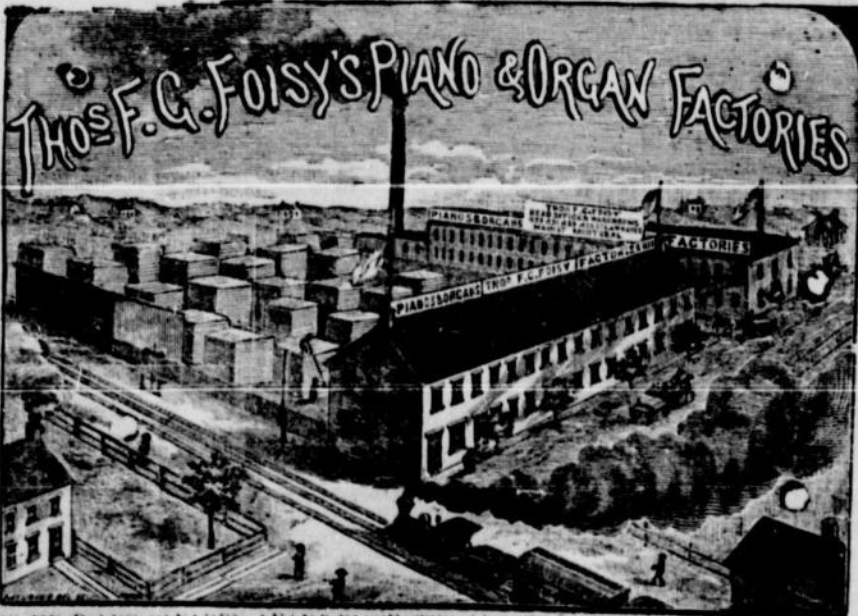
Les personnes qui enverront des annonces pour être insérées dans la Gazette du Canada, voudront bien observer les règles suivantes:

1o A-dresser: "La Gazette du Canada Ottawa, Canada."

2o Indiquer le nombre d'insertions requises.

3o Remettre invariablement les prix de telles annonces avec celui d'un numéro de la Gazette, comme il est expliqué plus bas, autrement elles ne seront pas insérées. Les prix sont: dix cents par ligne pour la première insertion, et cinq cents pour les insertions subséquentes, chaque chiffre comptant pour un mot. Aucune annonce n'est publiée pour moins qu'une piastre. Les abonnés r-marqueront aussi que l'abonnement payé d'avance et que la Gazette sera renvoyée à l'expiration du terme payé ainsi d'avance. On charge 10c par numéro et lorsqu'on en a besoin de plus d'un il faudra payer également le même prix pour chacun de ces numéros.

BROWN CHAMBERLIN Imprimeur de la Reine Bureau de l'Imp. de la Reine 1er avril 1896.



ESSAYEZ UN PIANO CANADIEN AVANT D'ACHETER AILLEURS.

THOS. F. G. FOISY, seul fabricant Canadien, au Canada, de Pianos droits, carrés et à queue.

Je sollicite le commerce de gros et détail. Agents demandés dans tout le Canada. Grand sacrifices aux Communautés Religieuses. Mes pianos sont garantis pour cinq ans ou je les remplacerai par un autre si ce n'est pas tel que représente. Je suis aussi propriétaire des machines Wauzer et White pour la province. Ecrivez de suite pour l'agence. Réparations importantes de pianos à ma fabrique, moitié prix, et exécutées promptement.

THOS. F. G. FOISY

BUREAU PRINCIPAL: 429, 431, 433 et 435 RUE ST-LAURENT, MONTREAL.

1700 TELEPHONE